

## **SUJET DE TFE:**

Le devenir du massif des Maures :

Faire vivre la forêt pour la protéger et redynamiser le coeur du massif

Encadrants:

Fabio PICCIOLI

Jalil AMOR

Le Var est le second département le plus boisé de France et le premier par la variété de ses essences. Le Massif des Maures reste le plus important espace forestier de ce département avec 150.000 hectares boisés.

La carte de l'occupation des sols montre que la forêt occupe une place dominante au sein de ce massif au sol cristallin, où alternent vallées et lignes de crêtes étroites et pentues. La couverture forestière est estimée à 69% de la superficie totale.

De nombreuses activités perdurent sur ce territoire et l'entretiennent:

L'exploitation de la châtaigne et du liège, redéploiement du sylvo-pastoralisme. On constate même, ces dernières années, l'apparition d'un tourisme «vert» de nature qui s'oppose au tourisme de masse de la frange littorale et qui constitue un attrait bénéfique pour le massif des Maures. Cependant, ce territoire subit une très forte déprise agricole et l'on assiste à une fermeture des milieux aux multiples impacts (notamment écologique). Les activités artisanales et industrielles, autrefois porteuses de l'économie locale ont elles aussi disparues.

Aussi, il est important de s'interroger sur le devenir de ce territoire dans son ensemble car après avoir été un territoire très actif, le coeur du massif des Maures fait l'objet d'un dépérissement, qui le conduit inévitablement vers un abandon ou une rupture économique, sociale et écologique.

Une contrainte majeure de ce territoire est le risque d'incendie de forêt extrêmement élevé auquel il est exposé.

Une autre particularité du massif réside dans son organisation territoriale complexe:

Le massif des Maures est emboîté dans un ensemble d'organisations intercommunales : Communautés d'agglomération de Toulon- Provence-Méditerranée et de Draguignan, Communauté de communes Cœur du Var, qui exercent une attractivité forte et "centrifuge" sur les communes périphériques du littoral. Aussi les communes situées en périphérie du massif lui «tourne le dos» et favorisent un intérêt pour ces collectivités (attrait économique et touristique).

De par sa superficie, sa localisation dans le département ou encore les savoir-faire traditionnels liés aux activités locales, le massif des Maures représente un territoire d'enjeux pouvant devenir atouts (patrimoniaux et économiques) et sur lesquels il serait possible de développer le territoire.

Ma réflexion se fera d'abord à l'échelle du grand territoire, avant de cibler sur un périmètre où les questions de: déprises agricoles et pastorales, gestion forestière durable et l'expansion de l'habitat à vocation balnéaire se manifestent clairement. Par ailleurs, un certain nombre de statuts réglementaires et labels entrent en jeu permettant de faire valoir ce massif. Mon positionnement se portera à confronter ces deux aspects sensibles et réglementaires afin de proposer un projet de développement durable permettant de protéger ce territoire contre les risques d'incendies et d'enrichir l'économie locale par les activités liées à ce territoire (filiales forestières, agricoles et pastorales à différentes échelles du processus).